NATIONS
UNIES

A S

Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/37/345
S/15299
19 juillet 1982
FRANCAIS
ORIGINAL / ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-septième session
Point 31 de la liste préliminaire*
QUESTION DE PALESTINE

CONSEIL DE SECURITE
Trente-septième année

Lettre datée du 16 juillet 1982 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une lettre, émanant de l'Observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine, qui concerne les actes abominables perpétrés par des agents israéliens contre le Centre de recherche palestinien, situé dans un des quartiers résidentiels de Beyrouth.

Je saurais gré à Votre Excellence de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 31 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Hazem NUSEIBEH

* A/37/50/Rev.1.

82-20047 (1029B) (F)

/...

ANNEXE

Lettre datée du 14 juillet 1982 adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permament de l'Organisation de libération de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le président Arafat m'a chargé de vous informer que le 13 juillet 1982, à 18 h 30 (heure locale), des explosifs ont été placés à l'extérieur du Centre de recherche palestinien situé dans un quartier exclusivement résidentiel de Beyrouth. Un certain nombre de civils ont été blessés et le Centre de recherche a subi d'importants dégâts.

Cette attaque révoltante et criminelle a été lancée après qu'un cessez-le-feu et la cessation des hostilités eussent été déclarés, prenant effet le 11 juillet 1982.

Le Centre de recherche est situé à proximité d'un bâtiment accueillant des réfugiés en provenance du camp de Dbaye. Les réfugiés de Dbaye sont des Palestiniens chrétiens qui ont été chassés de chez eux lorsque leur camp a été détruit par les Phalangistes en janvier 1976. C'est la deuxième fois que ces réfugiés, dont le seul crime est d'être Palestiniens, se retrouvent sans abri.

Le Centre de recherche palestinien - qui abritait une bibliothèque et un service d'archives et publiait des livres sur la question de Palestine - était, comme son nom l'indique, l'un de ces centres de recherche et de publication qui font de Beyrouth un haut lieu de la liberté de pensée et d'expression dans le monde arabe.

En plaçant une bombe qui a tué et blessé des innocents et gravement endommagé une institution dont les objectifs sont d'ordre intellectuel et culturel, les Israéliens et les Phalangistes ont à nouveau recouru à leur arme favorite : la terreur aveugle.

Il convient de rappeler que le 7 juillet 1982, lors d'une conférence de presse, le Comité de haute sécurité de Beyrout-Ouest a décrit le rôle joué par les Israéliens concernant les explosifs placés à Beyrouth-Ouest. Quatre hommes ont avoué leur complicité dans ces crimes. Trois d'entre eux étaient chargés de piéger des voitures, à l'aide d'explosifs; ils étaient notamment responsables des fortes explosions qui ont secoué le quartier de l'hôtel Ain Al Mreisse, trois semaines auparavant. Le point de départ de ces opérations était la "bonne barrière", à la frontière israélo-libanaise, à proximité d'Adaisseh.

On avait recruté Hussein Jaber, un milicien Haddad, en lui faisant miroiter l'appât de vastes quantités de drogues, dont il a d'ailleurs consommé une partie avant l'opération en compagnie d'un fonctionnaire à Junieh. Les Israéliens avaient obtenu les services de Yahya Samaha, qui avait déserté l'armée libanaise, en exerçant des pressions sur sa famille. Des tactiques analogues avaient été utilisées pour recruter Hussein Al-Sayyad, chauffeur de camion vivant dans la bande limitrophe.

D'après les quatre hommes, les coordonnateurs de l'ensemble de l'opération étaient un agent des services de renseignements israéliens qui se faisait appeler "Abu Jabal" et une personnalité phalangiste du nom d'Elie Qordahi.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

L'Observateur permanent

(Signé) Zehdi Labib TERZI